

Traitements: il faut penser aux abeilles

Les champs et les vergers en fleurs ne doivent pas devenir un linceul pour les abeilles

Le rôle de l'abeille mellifère pour la pollinisation des cultures entomophiles n'est plus à démontrer. La valeur économique de cette extraordinaire relation entre plante et insecte dépasse de loin le simple rendement en miel. Ce service rendu par les abeilles leur est parfois bien mal rétribué, car chaque année des cas d'intoxication d'abeilles suite à des traitements phytosanitaires non réglementaires sont à déplorer.

Utilisation raisonnable

A l'heure actuelle, les pesticides à usage agricole sont des outils indispensables à l'agriculture pour atteindre les exigences économiques et de qualité du marché. Leur utilisation doit par contre être raisonnable et prendre en compte les intérêts des autres acteurs de la vie agricole, dont les abeilles.

Lors de la procédure d'homologation de toute nouvelle préparation phytosanitaire, la Section d'apiculture du Liebfeld est chargée d'évaluer son innocuité pour les abeilles. Dans un premier temps, on réalise des tests en laboratoires afin de connaître la toxicité intrinsèque d'un pesticide vis-à-vis de l'abeille. Si ces tests se révèlent insuffisants pour le classement univoque d'une spécialité phytosanitaire dans une des catégories « toxique » ou « non toxique » pour abeilles, nous réalisons des essais sous cage en plein air. Lors de ces essais, des fleurs mellifères attractives, traitées dans des conditions analogues à celles de la pratique agricole, sont mises à disposition de petites colonies. La mortalité d'abeilles, le comportement de butinage ou une éventuelle toxicité pour les larves d'abeilles sont observés. Lors de cas critiques, des essais en plein champ sont réalisés dans un troisième temps. Ils ont l'avantage de se rapprocher des conditions pratiques, mais présentent les inconvénients de leur prix et de subir les aléas climatiques, ce qui rend leur interprétation parfois difficile. A noter que les méthodes de tests de toxicité pour abeilles font actuellement l'objet d'une harmonisation au niveau européen.

Sur la base des résultats de ces trois sortes d'essai, chaque nouveau pesticide est classé « dangereux » ou « non dangereux » pour les abeilles. Des remarques concernant l'utilisation peuvent être ajoutées, comme par exemple: « Traitement sur fleur uniquement dans les serres », « Ne traiter qu'en dehors des heures de vol des abeilles » ou « Ne pas appliquer en présence de fleurs en floraison (mauvaises herbes, etc.) ».

Si l'on examine l'origine des intoxications survenues ces dernières années, on remarque que le non-respect des directives d'utilisation est souvent incriminé.

Comment éviter les intoxications d'abeilles ?

- Traiter les cultures seulement si c'est nécessaire (principe de la PI).
- Recourir uniquement à des produits homologués et respecter les conditions d'emploi et les remarques d'utilisation.
- Utiliser si possible les produits ne présentant pas de danger pour les abeilles.
- Si traitement sur la fleur, traiter de préférence le soir.

- Respecter strictement les doses (risque de surdosage si traitement « en bande »).
- Précautions en cas d'utilisation de produits dangereux pour les abeilles:
 - a) ne traiter en aucun cas sur fleurs et faucher ou faire un mulching des sous-cultures et des mauvaises herbes en fleurs.
 - b) ne pas traiter les cultures produisant du miellat attractif pour les abeilles (par exemple, la féverole, le houblon, psylle sur poirier);
 - c) traiter de préférence en dehors des heures de butinage, c'est-à-dire tôt le matin ou mieux encore le soir;
 - d) traiter en l'absence de vent pour éviter les dérives de produits sur les cultures adjacentes en fleurs ou infestées de mauvaises herbes en fleurs;
 - e) nettoyer soigneusement les appareils de traitement après usage. Des restes de produits toxiques pour les abeilles peuvent occasionner des intoxications lors de traitements ultérieurs;
 - f) renoncer aux mélanges de produits non prescrits car des synergies entre produits sont possibles.

Traitements phytosanitaires sur colza en fleur



Les traitements fongicides sur les colzas en fleur ne présentent que peu ou pas de risque pour les abeilles.

Le colza, avec ses dix millions de fleurs à l'hectare, est une plante très attractive pour les abeilles. De nombreux apiculteurs s'émeuvent depuis que des traitements fongicides contre la sclérotiniose sur le colza en fleur sont effectués. Ils craignent les intoxications d'abeilles ainsi que la présence de résidus de pesticides dans le miel et le pollen. L'expérience acquise avec ces produits en Suisse et à l'étranger permet d'affirmer que ces fongicides ne présentent que peu ou pas de risque pour la santé des abeilles. Par contre les mélanges d'insecticides pyréthri- noïdes contre le charançon ou la melligèthe et un fongicide peuvent entraîner un accroissement anormal de la toxicité pour les abeilles ayant provoqué en France et en Allemagne d'importantes intoxications. Les quantités de résidus dans les produits apicoles sont faibles et ne présentent pas de risque pour la santé humaine mais leur présence, même minime, pourrait ternir l'image de marque dont jouissent les produits apicoles en particulier et les produits agricoles en général.

J.-D. Charrière, FAM - Liebefeld

